

Manuel de géopolitique

## 14 - Les clivages linguistiques

jeudi 12 novembre 2015, par [Patrice GOURDIN](#)

**Citer cet article / To cite this version :**

[Patrice GOURDIN](#), **14 - Les clivages linguistiques**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 12 novembre 2015.

**Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.**

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse [expertise.geopolitique@gmail.com](mailto:expertise.geopolitique@gmail.com).

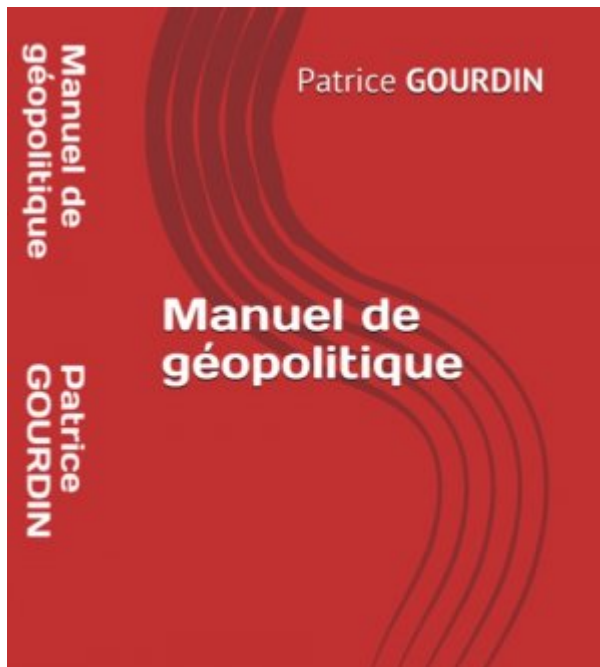
Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

**Les clivages linguistiques doivent être considérés dans l'étude géopolitique d'un territoire ou pis, d'un conflit. Voici comment, à partir d'un extrait du célèbre ouvrage de P. Gourdin, "Manuel de géopolitique".**

Les **langues** [1] jouent un rôle essentiel dans la vie des sociétés car elles sont « l'expression de la faculté de langage propre à l'espèce humaine. À l'aide de symboles vocaux, les membres d'un groupe s'expriment, communiquent et agissent [2] ».

Au sein d'une population et sur un territoire donné, elles permettent, parmi plusieurs moyens, de transmettre et donc de partager une culture :  
« [...] on voit le caractère des peuples et le génie de leur langue marcher d'un pas égal, et l'un est toujours garant de l'autre. Admirable propriété de la parole, de montrer ainsi l'homme tout entier [3] ».



En effet, par l'intermédiaire de sa langue, l'homme exprime une **manière de comprendre** le monde forgée par son histoire, ses relations économiques, politiques et culturelles, ses traditions et ses croyances. Tout cela influe sur ses rapports avec les autres, notamment dans toute lutte pour le pouvoir, celle-ci passant aussi par la joute verbale. Dans le processus démocratique, comme au cœur d'une guerre civile, le recours à la parole, le poids des mots et la langue utilisée ne sont jamais neutres. La langue peut-être une arme non-létale, ce qui ne signifie pas indolore, comme en témoigne, par exemple, la redoutable efficacité des formules de Clemenceau, le "tombeur de ministères". Elle peut également revêtir un caractère létal, comme dans le cas des systèmes totalitaires [4] (novlangue communiste, langue du IIIe Reich [5]) et/ou des processus génocidaires (Radio Mille Collines au Rwanda, en 1994, par exemple) : la stigmatisation puis la déshumanisation de l'autre, préalable à son élimination, passent par le langage.

Au début du XXIe siècle, il se parle environ 3 000 langues, auxquelles il faut ajouter les

nombreux dialectes, qui sont des variantes régionales d'une langue [6]. Cette **multiplicité** illustre la diversité des cultures. Les langues contribuent largement à tisser les liens sociaux : « Le phénomène de la naissance et de la disparition des langues, tel qu'on peut encore l'observer de nos jours, est facile à interpréter.

Moyen de communication, la langue se forme pour le service de la communauté qui l'utilise. Dans un milieu cloisonné, comme la grande forêt équatoriale où les tribus n'ont d'autre horizon que les limites de leur clairière, les dialectes se multiplient à l'infini, seule restant perceptible d'une origine commune une certaine forme de pensée, c'est-à-dire un certain type de grammaire.

À l'inverse, les grands empires continentaux ou maritimes nivellent, par les courants d'échange qu'un pouvoir centralisé implique, les différences linguistiques préexistantes ou qui se manifestent dans les provinces éloignées [7] ».

Elles constituent parfois « la principale identité du groupe [8] ». Par conséquent, la langue révèle la nationalité ou l'ethnie et constitue un **signe distinctif**. Elle relie également à des pans de l'histoire des populations, car le vainqueur, le conquérant, l'unificateur ou le colonisateur affirment leur pouvoir en diffusant, voire en imposant leur langue :

« [...] le rayonnement d'une langue est lié [...] au rôle que joue le peuple qui la parle, sur le plan politique, économique ou religieux [9] ».

« Depuis des siècles, la diffusion d'une langue sur des territoires au détriment des langues qui y étaient parlées jusqu'alors traduit des rivalités de pouvoirs sur ces territoires. Il en a été ainsi dans la construction des États-nations et de la propagation dans chacun d'entre eux de leur langue nationale au détriment de ce que l'on appelle aujourd'hui des "langues régionales" et qui sont les parlars d'anciens ensembles géopolitiques [10] ».

Dans ce sens, les langues « reflètent la puissance des États qui les utilisent [11] ». Signe d'une hégémonie reconnue, sinon acceptée, du **français**, l'Académie de Berlin posa, en 1783, les trois questions suivantes : *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ?* Rivarol répondit par son fameux *Discours sur l'universalité de la langue française* (1784), qui commençait par une phrase révélatrice de la signification politique de la langue : « Le temps semble être venu de dire le monde français, comme autrefois le monde romain ». La domination mondiale exercée tout à tour par la Grande-Bretagne et les États-Unis fonde la diffusion et l'affirmation planétaires de la langue **anglais**. Le passé colonial de la Grande-Bretagne fait de l'anglais la langue du pouvoir et sert de langue commune fédératrice, comme en Union Indienne, par exemple. Environ 600 000 000 de personnes le parlent comme langue maternelle ou comme deuxième langue de communication. Dans 47 États [12], l'anglais est reconnu comme langue officielle [13], ou utilisé comme langue étrangère privilégiée pour les relations internationales. La même observation vaut pour le français. Il est reconnu comme langue officielle, ou utilisé comme langue étrangère privilégiée pour les relations internationales, par 31 pays [14]. Environ 135 000 000 de personnes le parlent (comme langue maternelle ou comme deuxième langue de communication). Il coexiste avec l'anglais au Cameroun, au Canada, à Maurice, au Rwanda, aux Seychelles et au Vanuatu [15]. Hormis leur poids politique et militaire, la prépondérance économique et la créativité scientifique, technique ou culturelle des États-Unis amplifient le succès de la langue anglaise.

Tout État prétendant à un rayonnement international entretient un réseau culturel de

**promotion** de sa langue : British Council, Bureau des programmes d'enseignement de la langue anglaise (programmes gérés par les ambassades des États-Unis), Institut Cervantès, Alliance Française, Goethe Institut, Società Dante Alighieri, Institut Confucius, notamment. Actuellement, les universités américaines rivalisent pour s'implanter à l'étranger, notamment en Chine et dans le Golfe Arabo-Persique. Certes, il s'agit d'un moyen de rayonner et de gagner de l'argent, mais cela suscite une polémique sur la perte d'influence. Cette dernière passe par le biais de la formation d'élites étrangères aux États-Unis même [16] et en langue anglaise exclusivement. Or, dans les pays d'accueil, une partie des cours sont dispensés en langue nationale. Toujours dans le Golfe Arabo-Persique, parallèlement à sa présence économique et à un engagement militaire accru avec l'implantation d'une base à Abou Dhabi [17], la France tente de renforcer son influence par le biais de la Sorbonne [18], de Saint-Cyr [19] et du musée du Louvre [20]. Le dynamisme économique et culturel de la population qui le parle explique en grande partie l'expansion du swahili en Afrique [21].

A *contrario*, dans un rapport de forces défavorable, une langue peut **disparaître**. Cela accompagne souvent la disparition de la société qui la parlait, comme dans le cas de l'Égypte des pharaons, des États mésopotamiens, de l'Empire hittite ou du royaume étrusque. Cela peut résulter de l'élimination ou de la déculturation de communautés indigènes soumises à la colonisation, Indiens d'Amérique, peuplades de Sibérie, Aborigènes d'Australie, en particulier. La résistance d'un peuple, ou d'une communauté, passe d'ailleurs souvent par la préservation, voire la promotion de sa langue face à celle du dominateur, ce qu'illustre l'histoire de tous les empires multinationaux au XIXe siècle, ou des francophones du Québec, par exemple. Dans de nombreux cas, la langue constitua le ciment de la conscience nationale ou communautaire.

Enfin, une langue peut se trouver délaissée car elle a **perdu son utilité** : elle n'assume plus sa fonction de communication et de transmission. Ses locuteurs la perçoivent alors comme un handicap social et/ou économique. Ce dernier motif explique la plupart des disparitions contemporaines. Cela se comprend dans le contexte actuel d'élargissement des horizons et d'intensification des échanges : les langues inadaptées à l'intégration nationale - le cas des progrès du chinois dans les aires urbaines tibétaines est particulièrement révélateur, à cet égard [22]- et/ou à la mondialisation périssent et la moitié des idiomes actuels pourraient disparaître d'ici 2100 [23]. Là encore, la plus grande prudence s'impose : faute de recensements antérieurs aussi précis et fiables, l'on ne peut tirer aucune conclusion. Bref, le discours alarmiste sur la disparition accélérée des langues et autres dialectes repose sur une base scientifique fragile. Le militantisme des communautés, tout comme le volontarisme de nombreux États tendraient plutôt à favoriser la survie, voire la renaissance de certains idiomes.

La langue unit et/ou souligne la **différence** : les Grecs se dissociaient des "barbares", c'est-à-dire de ceux qui ne parlaient pas la même langue qu'eux. L'étymologie du terme, indo-européenne comme grecque, évoque le bredouillement de celui qui ne maîtrise pas la langue dominante [24]. En 1794, Barère brossait un éloquent tableau politique de l'Europe sur des bases linguistiques :

« Ayons l'orgueil que doit donner la prééminence de la langue française depuis qu'elle est républicaine, et remplissons un devoir.

Laissons la langue italienne consacrée aux délices de l'harmonie et aux expressions d'une poésie molle et corruptrice.

Laissons la langue allemande, peu faite pour des peuples libres jusqu'à ce que le

gouvernement féodal et militaire, dont elle est le plus digne organe, soit anéanti.

Laissons la langue espagnole pour son inquisition et ses universités jusqu'à ce qu'elle exprime l'expulsion des Bourbons qui ont détrôné les peuples de toutes les Espagnes.

Quant à la langue anglaise, qui fut grande et libre le jour qu'elle s'enrichit de ces mots, la majesté du peuple, elle n'est plus que l'idiome d'un gouvernement tyrannique et exécrationnel, de la banque et des lettres de change.

Nos ennemis avaient fait de la langue française la langue des cours ; ils l'avaient avilie. C'est à nous d'en faire la langue des peuples, et elle sera honorée.

Il n'appartient qu'à une langue qui a prêté ses accents à la liberté et à l'égalité ; à une langue qui a une tribune législative et deux mille tribunes populaires, qui a de grandes enceintes pour agiter de vastes assemblées, et des théâtres pour célébrer le patriotisme ; il n'appartient qu'à la langue française qui depuis quatre ans se fait lire par tous les peuples, qui décrit à toute l'Europe la valeur de quatorze armées, qui sert d'instrument à la gloire de la reprise de Toulon, de Landau, du Fort Vauban et à l'anéantissement des armées royales ; il n'appartient qu'à elle de devenir la langue universelle [25] ».

Marqueur identitaire très difficile à cacher, la langue peut parfois s'avérer **fatale** en situation de guerre civile. Les massacres qui éclatèrent au **Kenya**, fin décembre 2007, illustrent cette tragique réalité : la vie et la mort dépendaient de l'appartenance que révélait la carte d'identité et la langue. L'unification tentée autour de l'anglais et du swahili s'avéra un échec. Comme en témoigne le cinéaste et écrivain Simiyu Barasa, certains n'avaient aucune chance de s'en sortir :

« Mon père était luhya et ma mère taita, mais je parle le kikuyu de Kiambu, où j'ai grandi. [...] La vie quotidienne est un kaléidoscope de langues pour ceux d'entre nous qui ont des racines pluriethniques. Nous devons percevoir dans quel type de rue ou de village nous nous trouvons et, comme un caméléon, adopter la langue "correcte" [26] ».

Il raconte l'histoire survenue à sa sœur, membre du personnel de santé. Elle accompagnait un malade en ambulance et ils furent arrêtés par des jeunes qui traquaient les Kikuyu : « Quand ils lurent sur sa carte d'identité qu'elle portait un nom mixte taita-luhya, ils lui ont demandé de parler en luhya pour prouver qu'elle n'était pas une Kikuyu [27] ». Encore eut-elle de la chance car, à Nairobi, la veille encore réputée cosmopolite, la balkanisation faisait rage et un Luhya risquait de ne pas survivre longtemps : les Kikuyu, partisans de Kibaki, le tuaient car ils l'accusaient d'avoir voté Odinga, tandis que les Luo, partisans d'Odinga, le massacraient parce qu'ils lui reprochaient d'avoir voté Kibaki.

En août 2008, lors de la guerre qui opposa la **Géorgie** et la Russie, la pluralité des langues figurait parmi les facteurs explicatifs. Les refuges offerts par les vallées caucasiennes depuis toujours favorisent les isolats humains, tout comme l'épaisseur de la jungle en Amazonie ou en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il en résulte l'extraordinaire diversité linguistique de la région. Ces langues fondent au moins en partie l'identité des différents groupes et fournissent des arguments aux différents protagonistes. Dans ce contexte, les études linguistiques deviennent des armes de guerre, ce qui explique les très grandes restrictions de publication qu'imposait le gouvernement soviétique. Aujourd'hui, leur utilisation par les protagonistes donne à certains savants l'impression de porter une responsabilité comparable à celle des "inventeurs de l'arme nucléaire" [28].

Les après-guerres peuvent provoquer des **retournements linguistiques**. Au **Rwanda**, par

exemple, jusqu'en 1994, l'élite dirigeante était hutu et francophone. Ses éléments génocidaires perpétrèrent le massacre de 800 000 Tutsis, ce qui déclencha l'intervention d'un mouvement rebelle armé tutsi anglophone - le *Rwandese Patriotic Front*-Front patriotique rwandais - qui parvint à s'emparer du pouvoir et à le conserver. L'élite dirigeante parle désormais anglais, de nombreux investissements proviennent de firmes anglo-saxonnes, les liens économiques avec les pays anglophones de la Communauté est-africaine se développent depuis la relance de celle-ci en 1999, ce qui influence les pratiques de la population. La nouvelle Constitution adoptée en 2003 ajouta l'anglais comme langue officielle au côté du kinyarwanda et du français. Entre 2006 et 2009, de graves tensions provoquèrent la rupture des relations diplomatiques avec la France, ce qui accentua le déclin du français [29]. À partir de la rentrée 2008, l'enseignement fut dispensé en anglais [30] et le pays rentra dans le Commonwealth l'année suivante [31]. En **ex-Yougoslavie**, l'on observe un phénomène de démultiplication. Dans le cadre du mouvement en faveur de l'indépendance et du regroupement des Slaves du sud, en 1850, les intellectuels serbes et croates s'entendirent pour définir une langue commune, le serbo-croate. Depuis les guerres qui marquèrent l'éclatement de la fédération fondée par Tito, en 1991-1995, le serbo-croate est banni, au profit du serbe, du croate, du bosnien et du monténégrin. Or, il s'agit, à quelques variantes près, de la même langue : l'unification et la dissociation dépendent avant tout de facteurs politiques, notamment du contexte dans lequel se déroulent les affrontements pour le pouvoir.

Les **fins de domination** peuvent également connaître des changements affectant la langue. Ainsi, à la suite de l'**Azerbaïdjan**, de l'**Ouzbékistan** et du **Turkménistan**, qui le firent dès la dislocation de l'URSS, le **Kazakhstan**, envisage-t-il d'abandonner les caractères cyrilliques au profit de l'alphabet latin. Si les motivations économiques ne sont pas absentes, il semble que la raison principale réside dans la volonté d'affirmer l'identité et l'indépendance nationales en se démarquant clairement de l'influence russe [32]. La présence d'une part importante de Russes dans la population du pays peut faire de cette décision un motif de tensions, voire d'affrontements, eux-mêmes prétexte à une ingérence russe. Après la Première Guerre mondiale et la dislocation de l'Empire ottoman, naquit la **Turquie**, pays essentiellement peuplé de Turcs. En 1928, Mustafa Kemal "Atatürk" expurgea la langue turque de ses apports arabe et persan et imposa l'alphabet latin. Ses intentions étaient politiques : conforter l'identité turque, faciliter l'alphabetisation de la population et se rapprocher de l'Occident.

Plus prosaïquement, les **évolutions du contexte, national** et/ou **international**, peuvent jouer un rôle. En **Turquie**, depuis l'arrivée des islamistes de l'AKP au pouvoir, en 2002, les linguistes observent le retour de nombreux mots arabes au détriment de leurs synonymes turcs [33]. Sous la présidence du général de Gaulle, la **France** avait privilégié l'alliance avec la RFA et tenté un rapprochement avec l'URSS. L'enseignement de l'allemand et du russe dans le secondaire en furent stimulés. Aujourd'hui, ils accusent un repli : la mondialisation augmenta le poids de l'anglais, tandis que la fin de la Guerre froide provoqua le recul de la puissance russe et réduisit l'intérêt de sa langue. En revanche, l'arabe et le chinois attirent un plus grand nombre d'élèves. Rien ne se trouve figé. Dans les pays de l'ancien Pacte de Varsovie, la fin de la domination soviétique s'accompagna d'un abandon massif de l'apprentissage du russe au profit de l'anglais. L'allemand regagnerait du terrain dans l'ancienne *Mittleeuropa*.

La langue ne revêt pas partout une dimension dramatique, mais le **multilinguisme**, phénomène courant, car la population d'un pays parle rarement une seule langue, est, souvent, un vecteur de particularismes et/ou un générateur de tensions. L'usage des diverses langues



parlées dans un pays reflète les liens familiaux, les rapports sociaux, les inégalités économiques, la répartition des pouvoirs, la nature des identités et les relations qu'elles entretiennent. Il s'agit donc d'un phénomène politique. La coexistence n'est jamais chose aisée, et tout fait l'objet de débat, de polémiques, voire d'affrontements : les rapports entre la majorité et la minorité, le choix et l'évolution des institutions, l'organisation et l'aménagement du territoire, la politique économique et sociale, ou les relations extérieures.

En dépit d'un multilinguisme officiel (allemand, français, italien et romanche [34]), la paisible **Suisse** connaît quelques problèmes. Au grand dam des francophones, l'usage de l'allemand tend à devenir indispensable dans les instances parlementaires fédérales. Le socialiste fribourgeois Christian Levrat explique :

« Je ne me suis pas posé longtemps la question, si je veux peser sur les débats, je dois parler allemand en commission. Dans la Commission des transports du National, c'est simple : sur 25 membres, nous ne sommes que trois Romands et la moitié des Alémaniques ne comprennent pas ce que je dis [35] ».

Le phénomène s'étend à l'ensemble de l'appareil d'État, comme le montra une étude universitaire publiée en 2009 [36] :

« les fonctionnaires fédéraux ne sont pas égaux devant la langue : du processus de recrutement à la communication interne, l'omniprésence de l'allemand tend à affaiblir la représentation des cadres francophones et italoalphones dans une Confédération officiellement trilingue [37] ».

La **Belgique** ne figure pas, *a priori*, parmi les pays les plus préoccupants de la planète. Pourtant, des actes de discrimination linguistique [38] semblables à ceux observés dans nombre de points chauds géopolitiques y abondent, au point d'émouvoir jusqu'au Comité des Nations Unies pour l'élimination des discriminations raciales. À ce propos, la situation dans la commune "flamande" de Linkebeek (banlieue de Bruxelles) est édifiante. 83 % des habitants sont francophones, tout comme 13 élus du conseil municipal sur 15. Pourtant, placée sous la tutelle de la Région flamande, la commune doit se plier aux normes néerlandophones. Les délibérations du conseil municipal sont annulées si elles sont en français ; la bibliothèque municipale perd sa subvention de la Région si elle ne possède pas au moins 75 % d'ouvrages en néerlandais ; tout courrier officiel est automatiquement adressé en néerlandais et il faut faire une demande pour en obtenir la version française [39]. La commune "flamande" de Liedekerke parvint à défrayer la chronique pour avoir tenté d'interdire l'accès de ses centres aérés aux enfants francophones [40]. Présente dès la naissance du pays, en 1830-1831, entretenue par les inégalités de développement tout au long du XIXe siècle, dramatique lors de la Première Guerre mondiale - les officiers, essentiellement wallons, commandaient des troupes flamandes qui ne comprenaient pas le français, d'où une surmortalité qui pèse encore lourd dans le ressentiment -, illustrée par la colonisation (Congo belge, Burundi et Rwanda étaient administrés exclusivement en français), la "frontière linguistique" ne fut institutionnalisée qu'en 1963 [41]. Épisode révélateur de l'état d'esprit régnant dans une partie de la classe politique, le Flamand Yves Leterme, alors Premier ministre putatif, estimait, en 2006, les Belges francophones « apparemment pas en état intellectuel d'apprendre le néerlandais [42] ». Ceci atteignit un degré tel que, en 2007, l'on envisageait une séparation à l'amiable sur le modèle République tchèque-Slovaquie. En 2009, le problème demeurait en suspens et connut un nouveau développement avec l'interdiction par certaines communes flamandes d'apposer des affiches électorales en français lors de la campagne pour les élections

régionales et européennes [43]. Un tribunal reconnu là une mesure discriminatoire qui portait atteinte à l'égalité et cela pourrait constituer une réaction contre cette dérive, mais il ne s'agit que d'un signe [44].

En **Irlande**, l'usage du gaélique devint dès la fin du XIXe siècle un vecteur de la résistance anti-anglaise, notamment lorsque, en 1915, la Ligue gaélique inscrivit dans ses statuts qu'elle visait l'instauration d'une "Irlande libre gaélique". Avec la naissance de l'Irlande du Sud, le gaélique - concurremment avec l'anglais - se haussa au rang de langue officielle sur la majeure partie de l'île. En revanche, l'un des signes de la domination anglaise sur l'Irlande du Nord fut l'occultation de la langue irlandaise, qu'il fut délibérément choisi de ne pas interdire. L'apprentissage de celle-ci, dans les établissements scolaires privés catholiques ou en prison, apparaissait comme un acte de résistance à part entière. Le retour à la paix, entamé en 1998 s'accompagne d'une détente sur le terrain linguistique [45].

L'**Albanie** post-communiste réfléchit à son identité et la dimension linguistique pèse de manière significative. Jusqu'en 1912, l'échec de la lutte armée et l'absence d'unité religieuse firent de la langue le vecteur principal de la renaissance nationale albanaise. Le régime communiste, dont les principaux responsables étaient toscophones, imposa, en 1972, l'actuelle langue littéraire, qui repose sur le tosque, dialecte du sud du pays. Cela exclut le guègue, dialecte du nord, langue officielle de 1923 à 1945, dénoncé comme un outil de la domination des élites catholiques qui gouvernaient le pays avant 1945 [46]. Les Albanais du Kosovo parlent majoritairement le guègue, mais se rallièrent au tosque lorsque Tirana opéra ce choix. Ce ralliement comblait les vœux de l'Albanie, qui qualifiait alors le tosque de « langue littéraire pan-nationale » et entendait, par ce biais, apporter « l'unité nationale au peuple albanais divisé en quatre États ». Par cette formule, Tirana montrait clairement sa volonté de combattre l'influence slave, ce qui contribuait à entretenir les tensions avec la Yougoslavie. Toutefois, si cette version de l'albanais s'imposa à l'écrit, les différents dialectes survécurent comme langues orales. Aujourd'hui, un "nouvel albanais" prend le relais à l'écrit et l'anglais devient la seconde langue orale des Albanais [47]. L'unification linguistique des Albanais ne semble pas davantage réalisée que leur unification politique.

L'**Afrique subsaharienne** se distingue par une diversité linguistique sans équivalent et par l'intrication de populations diverses du fait que ses frontières contemporaines furent tracées par le colonisateur, sans toujours tenir compte de la répartition humaine. Après l'indépendance, la langue de ce dernier fut le plus souvent conservée comme langue officielle, mais la plupart des Africains sont, en fait, multilingues : ils connaissent la langue du principal groupe ethnique du pays (qu'ils en fassent partie ou non), la langue d'usage de la région et leur(s) langue(s) maternelle(s).

La situation du **Surinam** brille par sa complexité. Indépendant depuis 1975, ce pays de 163 000 km<sup>2</sup> compte 470 000 habitants et mérite le surnom de "Babel des langues" [48]. Ancienne colonie des Pays-Bas, il a conservé le hollandais comme langue officielle. Mais on y parle plus d'une dizaine d'autres langues : plusieurs variantes du chinois, l'hindi (33 % de la population), le javanais (15 % de la population), une demi-douzaine de créoles en plus de celui qui est spécifique au pays - le sranan tongo -, l'anglais et le portugais. Aussi, dans le cadre de la discussion sur la définition de l'identité nationale, le débat sur la langue à choisir continue-t-il encore aujourd'hui.



190 langues (dont 18 majeures) sont officiellement recensées dans l'**Union indienne** et, couplée ou non avec la religion, cette donnée influe fortement sur la vie politique du pays en contribuant à alimenter des particularismes ou des courants régionalistes. L'ourdou entretient la fierté de l'héritage de l'Islam indien, la variante écrite gurumukhi du punjabi individualise les sikhs, la revendication autonomiste dravidienne s'exprime en "beau tamoul" [49]. En 1953, après le jeûne qui coûta la vie à Potti Srimarulu, l'État de Madras perdit ses zones de langue telugu, qui formèrent l'Andhra Pradesh, auquel fut également rattaché le Tèlangana (région de langue telugu de l'ex-État princier d'Hyderabad) en 1956. Dans les années qui suivirent, New Delhi procéda à un redécoupage épousant les grandes aires linguistiques : Tamilnad (langue tamoule), Gujarat (langue gujarati), Rajasthan (langue rajasthani), Punjab (punjabi) [50].

En **France**, la question de l'enseignement des **langues régionales** (basque, breton, corse, créole, notamment) demeure un problème politique. Derrière la revendication et son traitement, se posent les questions de la définition de la citoyenneté, de l'unité nationale, de la nature de l'État (centralisé ou décentralisé), des libertés individuelles, entre autres. Le 25 juin 1992, le gouvernement fit adopter un amendement à l'article 2 de la Constitution qui précise que : « la langue de la République est le français ». En 2008, le gouvernement proposa de revenir sur cette intransigeance, au motif que la pratique des langues régionales répertoriées – entre 26 et 75 selon les sources – se perdait et qu'elles risquaient de disparaître. Les députés votèrent donc un amendement admettant l'appartenance de celles-ci au patrimoine national, ce que les sénateurs rejetèrent le 18 juin, y voyant une atteinte à l'identité et à l'unité nationales. Dans le même temps, une vive polémique éclatait, que certains jugeaient vaine, car les langues régionales font effectivement partie du patrimoine culturel français et ne se trouvent plus en butte à quelque tentative d'éradication que ce soit. Il paraissait, par conséquent, inutile d'« inscrire cette simple réalité locale, culturelle et sociale dans la Constitution [51] ». La vraie garantie de survie était que ces langues demeurent vivantes parmi les hommes. Cette polémique se trouvait en rapport avec le fait que, le 5 novembre 1992, le Conseil de l'Europe adopta une Charte européenne des langues régionales ou minoritaires [52], affirmant dans son préambule que « le droit de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique constitue un droit imprescriptible ». Il est révélateur que ce document n'ait pu entrer en vigueur qu'en 1998, après la ratification du texte par le minimum requis de cinq États, dont aucun des "moteurs" de la construction européenne puisqu'il s'agissait de la Norvège, de la Finlande, de la Hongrie, des Pays-Bas et du Liechtenstein. À ce jour, 23 États ont ratifié cette charte, ce qui les contraignit à fournir une liste des langues retenues officiellement. La France et l'Italie figurent, aux côtés de la Russie, parmi les pays ayant signé le texte, mais sans le ratifier. La Belgique (qui risque l'éclatement, nous l'avons vu plus haut) et la Turquie (confrontée à la question kurde) font partie de ceux qui ne l'ont pas signée. En revanche, en 2001, l'Espagne, pays où la question linguistique est particulièrement sensible, ratifia le document. La volonté d'imposer le castillan comme langue unique à l'ensemble des Espagnols caractérisa la dictature du général Primo de Rivera (1921-1930) et celle du général Franco (1939-1975). Au nom de l'unité indissoluble de la nation espagnole, la Constitution démocratique de 1978, par son article 3, ne reconnaît que le castillan comme langue officielle. Mais elle autorise le bilinguisme dans les communautés autonomes, au nom du droit à l'autonomie des nationalités :

« 1. Le castillan est la langue espagnole officielle de l'État. Tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser.

2. Les autres langues espagnoles seront aussi officielles dans les Communautés Autonomes respectives.

3. La richesse des différentes modalités linguistiques de l'Espagne est un patrimoine culturel qui fera l'objet de respect et de protection spéciale ».

*A contrario*, la langue peut jouer un rôle **fédérateur** et créer des liens plus ou moins étroits. La langue **chinoise**, sous sa forme écrite, demeure un important outil dans l'intégration nationale, à l'œuvre depuis trois mille ans. Elle seule permet l'intercompréhension, alors que les dialectes oraux sont très différents les uns des autres. Le **latin** fut la langue commune du clergé et des lettrés de l'Occident pendant des siècles et demeure celle de l'Église catholique. La diffusion foudroyante de l'**arabe** résulta de l'expansion conquérante de l'islam – même s'il faut remarquer que l'aire de diffusion de ce dernier est plus étendue que celle de l'arabe –, puis contribua à la construction d'une brillante civilisation. Aujourd'hui, de la Bosnie-Herzégovine aux Philippines, l'arabe classique du Coran constitue un lien puissant. Le **français** fut le vecteur de communication des classes dirigeantes européennes aux XVIIe et XVIIIe siècles. Puis, sous l'impulsion de l'abbé Grégoire :

« Il faut [...] que l'unité de langue entre les enfants de la même famille éteigne les restes des préventions résultantes des anciennes divisions provinciales et resserre les liens d'amitié qui doivent unir des frères [53] » ;

et de Barère :

« [...] la plus belle langue de l'Europe, celle qui la première a consacré franchement les droits de l'homme et du citoyen, celle qui est chargée de transmettre au monde les plus sublimes pensées de la liberté et les plus grandes spéculations de la politique [54] » ;

la Convention promut son usage afin de souder la nation et de diffuser le message libérateur de la révolution hors des frontières. La francophonie est l'un des vecteurs de l'influence française dans le monde, ainsi qu'un relais entre l'Union européenne et une partie de l'Afrique (l'anglais et le portugais assurant le lien avec une part importante des autres États du continent). L'usage de l'**anglais** contribue largement à l'accélération du processus de mondialisation économique et d'"américanisation" culturelle. Le recours à l'**espagnol** joue un rôle important dans les relations entre l'Amérique latine et les États-Unis, voire dans la politique intérieure de ces derniers (États de Californie et de Floride, notamment). La communauté linguistique est un atout dans les relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine *via* l'Espagne et le Portugal, par exemple. Confrontée à une immigration nombreuse et diverse, la Catalogne impose l'apprentissage du **catalan** pour maintenir la cohésion de la population [55]. Pour ce faire, elle bénéficie même de l'appui des imams [56]. La région autonome du **Trentin-Haut-Adige**, en Italie, regroupe deux provinces autonomes, l'une en majorité italophone, celle de Trente, l'autre en majorité germanophone, celle de Bolzano. Alors que l'histoire avait souvent opposé ces deux communautés, les efforts mis en œuvre dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, notamment par le président – Trentinois – du Conseil, Alcide de Gasperi, permettent une coexistence harmonieuse, moyennant une très large autonomie et l'acceptation, en 1989, du bilinguisme dans la province de Bolzano et dans les administrations publiques.

La Ligue du Nord, en **Italie**, illustre indirectement l'importance de la langue dans la construction de l'identité et du discours politique sur l'identité. Constitué sur la revendication de l'autonomie du nord du pays, ce mouvement éprouve les plus grandes difficultés à broser les contours d'une "**nation**" **padane** crédible car il ne peut produire ni racines historiques ni langue "padanes" [57].

La question linguistique se présente également sous l'angle de la **traduction**. S'agit-il d'une trahison ou pas, le débat demeure ouvert. En tout cas, il s'agit d'un exercice délicat qui peut

provoquer de graves difficultés (malentendus, tensions), voire des conflits, comme la déclaration Balfour de 1917 au sujet de la Palestine. Moins attendu, cela peut aussi entraver le développement. Dans la mesure où la langue reflète une vision du monde, toute traduction maladroite porte en elle « des problèmes de compréhension, liés à des problèmes de terminologie et, au-delà, des représentations culturelles et symboliques différentes [58] ». Plusieurs échecs tiennent à des traductions inadaptées, faute de tenir compte du fait qu'« en Afrique, les langues locales sont les mieux adaptées pour diffuser à grande échelle des informations concernant la santé, la prévention des maladies, l'agriculture ou l'élevage [59] ». Chaque langue reflète la mentalité de ses locuteurs, caractère essentiel à ne jamais oublier.

En fin de compte, il ressort que la question linguistique, notamment celle du pluralisme, ne revêt de signification géopolitique que dans un contexte plus large, qu'il faut reconstituer. Ajoutons que les configurations s'avèrent multiples et complexes, parfois surprenantes *a priori* : la France, État démocratique, se méfie du multilinguisme tout en le tolérant, alors que l'URSS, totalitaire, le cultivait, tout en l'encadrant strictement, ce que continue à faire l'actuelle Russie [60]. Sans relier la politique des langues à la politique en général ainsi qu'à l'histoire et aux caractéristiques de chaque société considérée, la querelle linguistique risque fort de ne passer que pour un épiphénomène. L'analyse géopolitique doit donc se garder du préjugé qui consiste à ne voir dans la revendication linguistique qu'une manifestation folklorique.

*Copyright 2015-Gourdin/Diploweb.com*

---

## PROBLÉMATIQUE LIÉE AUX LANGUES

*Quelle est l'influence des clivages linguistiques sur la crise ou le conflit ?*

### CHAMPS DE RECHERCHE

**Outils** pour étudier les caractéristiques linguistiques de la population du territoire sur lequel se déroule la crise ou le conflit :

. les ouvrages consacrés à la géographie, la linguistique, l'ethnologie, à l'anthropologie, à la sociologie, à l'histoire, à la science politique et au droit.

Les **informations** recueillies servent à repérer l'influence des clivages linguistiques sur les événements. Le plus souvent un ou plusieurs des éléments suivants :

- . les tensions ou les conflits provoqués par le rayonnement d'une langue,
- . le nombre de langues parlées sur le territoire,
- . le nombre de locuteurs de chaque langue parlée sur le territoire,

- . le statut juridique des langues parlées sur le territoire,
- . les tensions ou les conflits linguistiques,
- . le rôle fédérateur (ou non) d'une langue,
- . les problèmes de traduction
- . l'usage d'une terminologie spécifique.

La liste n'est pas exhaustive, mais elle recense les facteurs qui apparaissent le plus fréquemment.

Une information est pertinente lorsqu'elle contribue à éclairer la crise ou le conflit que l'on étudie.

*Copyright 2015-Gourdin/Diploweb.com*

---

## **P.-S.**

Docteur en histoire, professeur agrégé de l'Université, Patrice Gourdin enseigne à l'École de l'Air. Il intervient également à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Membre du Conseil scientifique du Centre géopolitique, l'association à laquelle le *Diploweb.com* est adossé.

---

## **Notes**

[1] . Pour une présentation exhaustive des informations concernant 6 909 langues recensées, Gordon Raymond G. Jr (dir.), *Ethnologue : Languages of the world*, Dallas, 2009 (16e édition), SIL, 1 248 p. Consulter la version numérique sur le site <http://www.ethnologue.com/web.asp>

[2] . Bonte Pierre et Izard Michel (dir.), *op. cit.*, p. 409.

[3] . Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*, 1784.

[4] . Faye Jean-Pierre, *Introduction aux langages totalitaires. Théorie, transformation du récit*, Paris, 2009 [1e édition.1972], Le Livre de poche, 251 p.

[5] . Klemperer Victor, *LTI, la langue du IIIe Reich*, Paris, 1996 [1e édition, en allemand : 1947], Albin Michel, 384 p.

[6] . Malherbe Michel, *Les langages de l'humanité. Une encyclopédie des 3 000 langues parlées dans le monde*, Paris, 2004 [1e édition : Seghers, 1983], Laffont, 1 760 p.

[7] . *Ibidem*, p. 4.

[8] . Bonte Pierre et Izard Michel (dir.), op. cit., p. 410.

[9] . Malherbe Michel, op. cit., p. 5.

[10] . Lacoste Yves, « Pour une approche géopolitique de la diffusion de l'anglais », Hérodote, n° 115, 2004, p. 5.

[11] . Le Breton Jean-Marie, « Réflexions anglophiles sur la géopolitique de l'anglais », Ibidem, p. 11.

[12] . [http://www.ethnologue.com/show\\_language.asp?code=eng](http://www.ethnologue.com/show_language.asp?code=eng)

[13] . Outre la Grande-Bretagne, il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Australie, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du Botswana, du Cameroun, du Canada, de la Dominique, des États-Unis, des Fidji, de la Grenade, de la Jamaïque, de la Gambie, du Ghana, du Guyana, de l'Irlande, du Kenya, du Kiribati, du Lesotho, du Liberia, du Malawi, des Maldives, de Malte, de Maurice, de Nauru, du Nigeria, de la Nouvelle-Zélande, de l'Ouganda, du Pakistan, de la Papouasie, des Philippines, du Rwanda, des Salomon, des Samoa, des Seychelles, de Singapour, du Sierra Leone, du Sri Lanka, du Swaziland, de Tonga, de Trinidad, de Tuvalu, de l'Union indienne, du Vanuatu, de la Zambie et du Zimbabwe.

[14] . Hormis la France, il s'agit d'Andorre, de la Belgique, du Bénin, du Burkina-Faso, du Burundi, du Cameroun, du Canada, de la Centrafrique, des Comores, du Congo, de la Côte-d'Ivoire, de Djibouti, du Gabon, de la Guinée, de la Guinée Équatoriale, d'Haïti, du Luxembourg, de Madagascar, du Mali, de Maurice, de Monaco, du Niger, de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), du Sénégal, des Seychelles, de la Suisse, du Tchad, du Togo et du Vanuatu.

[15] . [http://www.ethnologue.com/show\\_language.asp?code=fra](http://www.ethnologue.com/show_language.asp?code=fra)

[16] . Lewin Tamr, « Universities Rush to Set up Outposts Abroad », The New York Times, February 10, 2008.

[17] . Nougayrède Natalie, « La France renforce son engagement dans le Golfe », Le Monde, 28 mai 2008.

[18] . Lutaud Léna et Beyer Caroline, « Les cheikhs du Golfe s'offrent la Sorbonne », Le Figaro, 26 octobre 2006.

[19] . Colly Aurélien, « Saint Cyr, de Coëtquidan au Qatar », Radio France Internationale, 9 septembre 2007.

[20] . Prat Véronique, « Abu Dhabi : le Louvre signe le contrat du siècle », Le Figaro Magazine, 21 décembre 2007.

[21] . Penrad Jean-Claude, « Le long cours du swahili », Outre-Terre n° 11, 2005, pp. 507-514.

[22] . Tournadre Nicolas (Université Paris VIII, spécialiste du tibétain), « "Au Tibet, Pékin veut des citoyens totalement sinisés " », entretien avec Bruno Philip, Le Monde, 26 janvier 1999.

[23] . Lovgren Stefan, « Languages Racing to Extinction in 5 Global "Hotspots" », The National Geographic News, September 18, 2007 ; Perucca Brigitte, « L'Unesco recense 2500 langues en péril », Le Monde, 19 février 2009. Unesco, Atlas interactif des langues en danger dans le monde, 2009 :  
<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00206>

[24] . Rey Alain (dir.), op. cit., p. 179.

[25] . Barère (de Vieuzac) Pierre, Rapport du comité de salut public sur les idiomes, 8 pluviôse an II-27 janvier 1794.

[26] . Barasa Simiyu, « Kenya's War of Words », The New York Times, February 12, 2008.

[27] . Ibidem.

[28] . Barry Helen, « Barriers That Are Steep and Linguistic », The New York Times, August 24, 2008.

[29] . Baldauf Scott, « French-Speaking Rwanda Turns to English », The Christian Science Monitor, September 25, 2007.

[30] . McCrummen Stephanie, « Rwandans Say Adieu to Français », The Christian Science Monitor, October 28, 2008.

[31] . Pellet Jean-Claude, « Succès diplomatiques pour Paul Kagamé », Le Temps, 2 décembre 2009.

[32] . Bartlett Paul, « Kazakhstan Changing from Cyrillic to Latin Alphabet », EurasiaNet, September 4, 2007.

[33] . Antide Marie, « La langue turque, otage des luttes de pouvoirs », Rue89, 30 octobre 2008.

[34] . Tourret Paul, « Fractures linguistiques et tensions politiques en Belgique et en Suisse », Hérodote, n° 95, 1999, pp. 63-76.

[35] . Roulet Yelmarc, « "Sans l'allemand, je n'existe pas" », Le Temps, 13 octobre 2007.

[36] . Kübler Daniel, Papadopoulos Yannis (dir.), Le plurilinguisme dans la Confédération. Représentations et pratiques linguistiques dans l'administration fédérale, Programme national de recherche PNR 56, 11 mai 2009, 21 p.  
[http://www.nfp56.ch/f\\_projekt.cfm?Projects.Command=details&get=26&kati=3](http://www.nfp56.ch/f_projekt.cfm?Projects.Command=details&get=26&kati=3)).



[37] . Papadopoulos Yannis, « Le plurilinguisme imparfait de l'administration fédérale », Le Temps, 24 août 2009.

[38] . Stroobants Jean-Pierre, « L'ONU soupçonne la Flandre de discrimination linguistique », Le Monde, 14 mars 2008

[39] . Stroobants Jean-Pierre, « Les Flamands belges veulent réduire les "facilités" accordées aux francophones », Le Monde, 9 août 2007.

[40] . Stroobants Jean-Pierre, « Les francophones bannis des aires de jeux d'une ville flamande », Le Monde, 28 mars 2008 ; Quatremer Jean, « Village fermé aux francophones », Libération, 29 mars 2008.

[41] . Stroobants Jean-Pierre, « Belgique : les origines d'une fracture », Le Monde, 15 septembre 2007 ; Weis Romain, « La Belgique, tour de Babel vacillante », Libération, 30 août 2007.

[42] . Stroobants Jean-Pierre, « Yves Leterme, l'homme qui a dynamité la Belgique », Le Monde, 26 septembre 2007.

[43] . « Des communes flamandes interdisent les affiches électorales en français », Le Monde, 5 mai 2009.

[44] . Quatremer Jean, « La discrimination linguistique reconnue par la justice belge », Libération, 4 juin 2009.

[45] . Hutchinson Wesley, « La langue irlandaise en Irlande du nord : vers une possible neutralité ? », Hérodote, n° 105, 2002, pp. 142-153.

[46] . « Guègue ou tosque : quelle langue pour le monde albanais ? », Osservatorio sui Balcani, 7 janvier 2008, traduit par Mandi Gueguen et mis en ligne par Le Courrier des Balkans, 22 janvier 2008 ; Rukaj Marjola « Kosovo : la langue, l'identité nationale albanaise et les valeurs européennes », entretien avec Migjen Kelmendi, Osservatorio sui Balcani, 19 juillet 2007, traduit par Jean-Arnault Dérens et mis en ligne par Le Courrier des Balkans, 6 août 2007.

[47] . Neziroski Fatime, « La langue albanaise comme vecteur identitaire », Regards sur l'Est, 28 mars 2009.

[48] . Romero Simon, « In Babel of Tongues, Suriname Seeks Itself », The New York Times, March 23, 2008.

[49] . Racine Jean, « L'Inde, ou comment gouverner Babel ? », Hérodote, n° 42, 1986, pp. 7-31.

[50] . Racine Jean, « Vers une géopolitique de l'Inde », Hérodote, n° 33-34, 1984, pp. 89-116.

[51] . Éditorial, « La langue et la loi », Le Monde, 20 juin 2008.

[52] . Texte intégral (en français) :  
<http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/148.htm>

[53] . Abbé Grégoire, Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française, 16 prairial an II-4 juin 1794.

[54] . Barère (de Vieuzac) Pierre, op. cit.

[55] . Van Retherghem Marion, « En Catalogne, devenue terre d'immigration, les étrangers s'intègrent par la langue », Le Monde, 28 février 2008.

[56] . Van Retherghem Marion, « Les imams marocains font la fortune du catalan », Ibidem.

[57] . Machiavelli Marta, « La Ligue du Nord et l'invention du "Padan" », Critique internationale n° 10, 2001-1, pp. 129-142.

[58] . Le Hir Pierre, « L'aide au développement face à la barrière de la langue », Le Monde, 9 janvier 2009.

[59] . Ibid..

[60] . Jequel Gwenaël, « La politique linguistique de la Russie », Regards sur l'Est, 27 mars 2009.